

CCAS – CTMR Hospitalier de Toulouse

Le 14. 01 2016.

Aujourd'hui dans le cadre de la grève de la MECS Ramel, une délégation de 5 agents de l'établissement a été reçue par la direction du Ramel, la direction du CCAS et la DRH du CCAS.

Nous revendiquons :

- l'ouverture des postes vacants et la titularisation des agents contractuels exerçant sur ces postes.
- la transformation de 2 postes de Moniteur-Educateur et d'1 poste d'Educateur de Jeunes Enfants en poste d'Assistant Socio-Educatif.
- la création de postes supplémentaires permettant d'assurer les missions qui nous sont confiées au titre de la protection de l'enfance.
- Plus de transparence sur le tableau des effectifs actuels tous postes confondus.

Nous a été donné en réponse pour l'année 2016 :

Les 3 transformations de postes ont bien été validées. Elles seront lancées après la stagiairisation des concours précédents (novembre 2015).

Les 2 postes de CSE sont à l'ouverture pour le 1^{er} semestre, un en direct et un autre sur liste complémentaire.

La demande d'ouverture du poste de psychologue va être effective au 1^{er} semestre 2016 sachant que la procédure est longue compte tenu de la particularité du concours.

La direction nous présentera en CTE un tableau des effectifs des postes avec plus de certitude et de clarté.

En revanche !

A l'avenir, les agents partant en formation qualifiante pour une évolution professionnelle au sein de la MECS n'auront aucune garantie de voir leur poste transformé.

Pour le recrutement, nous demandons que le poste de chauffeur positionné en ASH soit repositionné en OP.

Il a été décidé par la direction que le poste d'assistante sociale soit gelé pour l'année afin de répondre à la demande des budgets remplacements. Nous demandons la réouverture de ce poste pour la rentrée 2016.

Il y a trois postes vacants de Moniteur-éducateur, dont 2 ouvrables sur le 1^{er} semestre 2016. Le 3^{eme} n'est pas ouvrable pour le moment, le budget servant pour l'enveloppe du budget remplacements.

Il se pose par ailleurs la question d'une transformation de ces postes ME en ASE selon nos besoins, mais aucune garantie ne nous a été donnée sur cette transformation. La direction dit vouloir garder un équilibre entre les ME et les ASE, mais nous rappelons que les tâches des ME et des ASE sont exactement les mêmes sur le terrain. Seul le salaire diffère, la question n'est donc que budgétaire.

Au final, aucune ouverture de postes supplémentaires n'est envisagée. A ce sujet, il a été rappelé que tous les autres agents contractuels de longue durée partiront en juin comme annoncé par la direction du Ramel. La nouvelle procédure réduira dorénavant à un an la durée maximale de contrat. Cependant, nous demandons à ce que les agents contractuels de longue durée puissent choisir de poursuivre leur service au sein du Ramel.

Si certains points de revendication nous apportent satisfaction, il n'y a par contre aucune évolution sur la question de la précarité des agents contractuels en poste.

Il a donc été décidé à l'unanimité la poursuite de la grève illimitée.

Dans le cadre de la venue de la directrice adjointe départementale de l'Aide Sociale à l'Enfance,

**RDV DEMAIN A 8H45 A LA
MECS RAMEL POUR
POUSUIVRE LA
MOBILISATION
COLLECTIVE !!!!**